

614), le Canada, en tant qu'une des trois puissances nucléaires et que producteur d'uranium, participa pleinement, aux côtés des États-Unis et du Royaume-Uni, aux discussions qui menèrent à la décision de créer la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies.

Comme les dispositions concernant la réglementation de l'énergie nucléaire l'indiquaient, les Nations Unies prenaient une importance qui dépassait de loin celle de tout autre organisation internationale (Chapitre VI). La plus importante de ces organisations d'avant-guerre, la Société des Nations, fut évidemment supplantée par le nouvel organisme international. Quant aux aspirations de l'Organisation internationale du Travail, elles étaient considérées avec une certaine réserve sous prétexte que l'O.I.T. pouvait entrer en conflit avec certaines institutions au sein des Nations Unies (document 669). Faute d'indication quant aux intentions des États-Unis concernant l'adhésion du Canada à l'Union panaméricaine, la prudence était de mise à cet égard. Une note de service datée de mars 1944 laisse d'ailleurs entendre qu'il était «nécessaire d'établir des relations amicales avec les États-Unis avant de songer à coopérer avec les états latino-américains» (document 720).

Le plus important événement à se produire au sein du Commonwealth (Chapitre VII) fut la tenue, pour la seule et unique fois au cours de la guerre, d'une rencontre des premiers ministres à Londres, au printemps 1944. Les préparatifs en vue de cet événement provoquèrent des débats sur de nombreux aspects de la politique canadienne, comme en témoignent les documents reproduits dans les chapitres appropriés. Même si le Canada était loin de songer à remettre en question son appui indéfectible au Commonwealth, diverses propositions en faveur d'une centralisation à Londres des prises de décision ne firent qu'exacerber encore une fois les susceptibilités canadiennes. En effet, le Canada tenait notamment à éviter que les pays indépendants fussent écartés du processus d'instauration d'un nouvel ordre international. Le manque de solidarité du Canada à l'égard du Commonwealth était dû par ailleurs à des problèmes intérieurs, comme le laisse clairement entendre le discours prononcé à Toronto, en janvier 1944, par l'ambassadeur britannique à Washington, Lord Halifax (document 731). Le Canada reconnaissait toutefois qu'en tirant adéquatement parti de ses liens avec le Commonwealth, il pouvait renforcer sa présence dans les affaires internationales (document 734). La tâche consistait par conséquent à exploiter habilement la situation tout en évitant de provoquer des remous au pays ou de créer des malentendus à l'étranger quant au rôle joué par le Canada à l'échelle internationale. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur cette prémisse que le Canada aborda les diverses questions qui se posèrent à lui en 1944 et 1945 concernant son adhésion au Commonwealth.

La question de l'indépendance du Canada face à son voisin américain se posa également lorsque les États-Unis manifestèrent le désir de réaliser des projets de défense et de poster un nombre élevé de soldats dans le Grand Nord canadien. Les règles du jeu avaient toutefois été établies au cours de la guerre, de sorte que les deux pays s'entendirent relativement bien, d'autant plus que les accords convenus prévoyaient le démantèlement ultérieur des installations ou